

Archives départementales
Le premier pluriel de la huit de la republique française
marie sabbay une et indivisible par nous joseph garrel adjoint maire
marinier de la commune de canton de voreppe chargé de recevoir
deux de la même acte destinés à constater Les deux sont comparés Le citoyen jean
pluriel de la sabbay marinier tisseur de toile âgé de quarante trois ans et du citoyen
huit joseph collavoz tisseur de toile âgé de vingt trois ans Et du citoyen
jacques collavoz cabaretier âgé de soixante ans tous trois habitants
de cette commune Lesquels nous déclarer que ce jour d'aujourd'hui
à quatre heures du matin ont été deux marie sabbay marinier
de joseph collavoz âgé de soixante ans dans son habitation
de déclarations de deux et ont certifié véritable comme mes pères voisins
et nous avons donné acte de ladite déclarations après nous être
dit dit deux et nous avons signé avec jean sabbay et joseph collavoz
nous ledit jacques collavoz pour ne savoir fait la même chose
Le jour et an s'écrit Jean sabbay jacques collavoz
garrel adjoint